

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 28 mai 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada, 2012 2

Environ 14 000 enfants et jeunes de moins de 18 ans ont été victimes d'une infraction sexuelle déclarée par la police au Canada en 2012, ce qui représentait un taux de 205 victimes pour chaque tranche de 100 000 enfants et jeunes.

Valeurs des propriétés résidentielles, 2011 6

La valeur marchande totale des propriétés résidentielles au Canada a atteint 3 838,2 milliards de dollars en 2011, en hausse de 6,5 % par rapport à 2010. Puisque les biens immobiliers représentent l'actif le plus important pour de nombreux Canadiens, les estimations de la valeur des propriétés résidentielles sont un indicateur important du total des actifs au Canada.

Étude : Ajuster l'aiguille de la balance : l'obésité dans la population canadienne après correction pour tenir compte du biais des répondants, 2011-2012 15

Transport et distribution de gaz naturel, mars 2014 17

Énergie électrique, mars 2014 20

Chargements ferroviaires, mars 2014 23

Dépenses de l'administration fédérale au chapitre des activités scientifiques et technologiques, 2014-2015 24

Nouveaux produits et études 26



Communiqués

Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada, 2012

Environ 14 000 enfants et jeunes de moins de 18 ans ont été victimes d'une infraction sexuelle déclarée par la police au Canada en 2012, ce qui représentait un taux de 205 victimes pour chaque tranche de 100 000 enfants et jeunes. Dans l'ensemble, le taux d'infractions sexuelles déclarées par la police dont ont été victimes les enfants et les jeunes a diminué pour la deuxième année consécutive en 2012 et était semblable au taux dont la police a fait état en 2009.

Néanmoins, les enfants et les jeunes représentaient encore plus de la moitié (55 %) des victimes d'infractions sexuelles déclarées par la police, même s'ils constituaient 20 % de la population du Canada. Selon les données policières, environ trois de ces victimes sur quatre (72 %) ont fait l'objet d'une agression sexuelle de niveau 1.

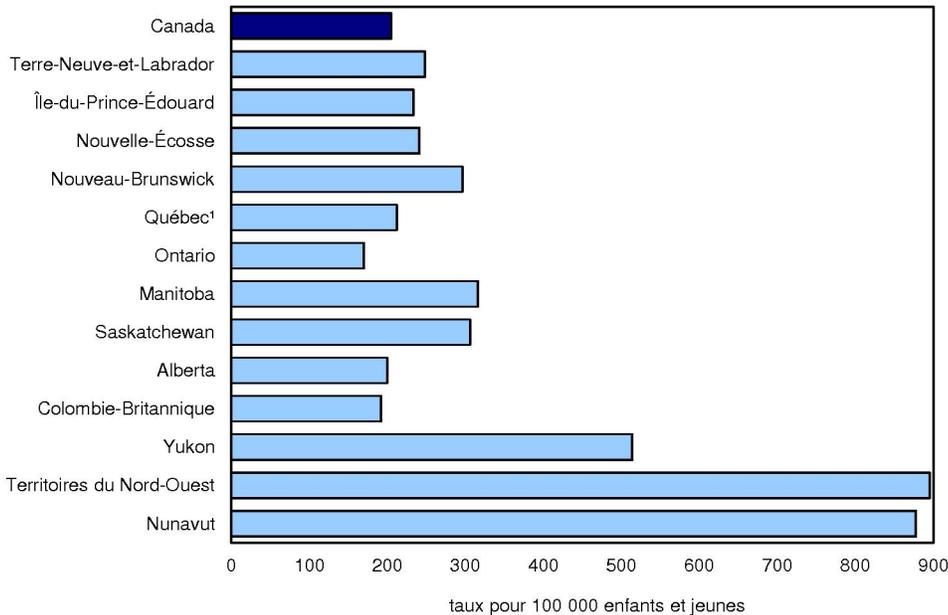
Les enfants et les jeunes de sexe féminin étaient proportionnellement plus nombreux que leurs homologues de sexe masculin à être victimes d'infractions sexuelles déclarées par la police. Pour chaque tranche de 100 000 enfants et jeunes de sexe féminin au Canada, 341 ont été victimes d'infractions sexuelles déclarées par la police, soit un taux environ cinq fois plus élevé que celui des enfants et jeunes de sexe masculin (75 pour 100 000).

Le Manitoba et la Saskatchewan affichent les taux provinciaux les plus élevés d'infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes selon les données policières

À l'instar des tendances relatives aux crimes en général, les plus forts taux d'infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes et déclarées par la police ont été enregistrés au Manitoba (316 victimes pour 100 000 enfants et jeunes) et en Saskatchewan (306 pour 100 000).

Graphique 1

Enfants et jeunes de 0 à 17 ans qui ont été victimes d'une infraction sexuelle, affaires déclarées par la police, selon la province ou le territoire, 2012



1. Exclut un faible nombre de victimes pour lesquelles l'âge était inconnu, mais qui ont été classées par erreur dans la catégorie d'âge « 0 ».

Les taux inscrits par ces provinces étaient en grande partie attribuables à leurs taux élevés d'infractions sexuelles envers les filles. Pour chaque tranche de 100 000 enfants et jeunes de sexe féminin au Manitoba, la police a déclaré 541 victimes d'infractions sexuelles. En Saskatchewan, le taux était de 528 victimes pour 100 000 enfants et jeunes de sexe féminin. Parmi les provinces, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse affichaient les taux les plus élevés d'infractions sexuelles commises contre les garçons (respectivement 134 et 103 victimes pour 100 000 enfants et jeunes de sexe masculin).

La région métropolitaine de recensement de Saguenay affiche le taux le plus élevé d'infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes et déclarées par la police

La région métropolitaine de recensement (RMR) québécoise de Saguenay a fait état du plus fort taux d'infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes (523 pour 100 000 enfants et jeunes) parmi les RMR canadiennes en 2012. Suivaient Kingston (350 pour 100 000) et Moncton (312 pour 100 000).

Comparativement aux RMR, les taux d'infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes et déclarées par la police étaient à peu près deux fois plus élevés dans les régions autres que des RMR. La police a déclaré 301 victimes pour 100 000 enfants et jeunes dans les régions autres que des RMR, comparativement à un taux de 159 pour 100 000 dans les RMR.

La plupart des auteurs présumés d'infractions sexuelles envers les enfants et les jeunes sont connus de la victime

Environ 9 victimes sur 10 (88 %) connaissaient l'auteur présumé, alors qu'il s'agissait d'un inconnu dans le reste des cas (12 %). Le plus souvent, l'auteur présumé était une connaissance (44 %) ou un membre de la famille (38 %) de la victime. Pour certaines victimes, en particulier les jeunes plus âgés, l'agresseur était un partenaire intime comme un petit ami ou une petite amie (6 %).

Les jeunes enfants étaient le plus souvent victimisés par un membre de leur famille, tandis que les enfants plus âgés étaient victimes le plus souvent d'une connaissance ou d'un inconnu. Pour les deux tiers (66 %) des victimes âgées de 0 à 3 ans, la police a identifié un membre de la famille comme agresseur. Par contraste, chez les victimes de 16 et de 17 ans, 19 % des agresseurs étaient un membre de la famille, alors que plus de la moitié des agresseurs (53 %) étaient une connaissance et 8 % étaient un partenaire intime.

De nombreuses infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes sont signalées tardivement à la police

Comparativement à d'autres crimes violents, les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes sont plus susceptibles d'être portées tardivement à l'attention de la police. Environ le quart (26 %) de toutes les infractions sexuelles envers les enfants ou les jeunes qui ont été signalées à la police en 2012 se sont produites au cours d'années antérieures.

Par contraste, 9 % des infractions sexuelles dont ont été victimes les adultes ont été signalées tardivement. Dans le cas des infractions non sexuelles avec violence, moins de 1 % ont été portées tardivement à la connaissance de la police, peu importe si la victime de l'affaire était un adulte, un enfant ou un jeune.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un article de Juristat qui présente des renseignements sur les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes et déclarées par la police à l'échelon du pays, des provinces et des territoires et des régions métropolitaines de recensement. Les caractéristiques des victimes, des auteurs présumés et des affaires sont également analysées. Les données proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, de l'Enquête sur les homicides et de l'Enquête intégrée sur les tribunaux de juridiction criminelle. Pour ces types d'infractions, les niveaux de signalement à la police et les affaires uniques qui font plusieurs victimes peuvent avoir des incidences sur la comparabilité des données policières entre les secteurs de compétence et au fil du temps.

L'analyse des tendances des données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire est limitée à la période de 2009 à 2012 en raison des différences de couverture des années précédentes. Depuis 2009, la base de données sur les tendances du Programme de déclaration uniforme de la criminalité représente les services de police desservant 99 % de la population du Canada.

Les infractions sexuelles présentées dans le présent communiqué comprennent les agressions sexuelles graves (niveau 3), les agressions sexuelles armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2), les agressions sexuelles (niveau 1), les contacts sexuels, l'incitation à des contacts sexuels, l'exploitation sexuelle, l'exploitation sexuelle d'une personne handicapée, l'inceste, la corruption d'enfants, le fait de rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite, le leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur/entente ou arrangement, les relations sexuelles anales, la bestialité (commettre/forcer/inciter) et le voyeurisme. Les données englobent les victimes de moins de 18 ans seulement.

Tableau 1
Enfants et jeunes victimes d'infractions sexuelles déclarées par la police, selon le type d'infraction et le groupe d'âge de la victime, Canada, 2012

	0 à 3 ans		4 à 6 ans		7 à 11 ans		12 à 15 ans		16 et 17 ans		0 à 17 ans	
	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹	nombre	taux ¹
Total des infractions sexuelles	580	38	1 698	150	3 255	179	6 121	399	2 401	283	14 055	204,8
Agression sexuelle grave (niveau 3)	3	0	2	0	3	0	5	0	7	1	20	0,3
Agression sexuelle armée ou causant des lésions corporelles (niveau 2)	2	0	5	0	12	1	55	4	35	4	109	1,6
Agression sexuelle (niveau 1)	401	26	1 211	107	2 201	121	4 216	275	2 130	251	10 159	148,0
Infractions sexuelles contre les enfants	174	11	480	42	1 039	57	1 845	120	229	27	3 767	54,9
Contacts sexuels	147	10	385	34	728	40	1 173	76	2 433	35,5
Incitation à des contacts sexuels	15	1	57	5	174	10	283	18	529	7,7
Exploitation sexuelle	95	11	95	1,4
Exploitation sexuelle d'une personne handicapée	0	0	0	0	2	0	2	0	3	0	7	0,1
Inceste	8	1	20	2	38	2	67	4	25	3	158	2,3
Corruption d'enfants	3	0	10	1	13	1	13	1	1	0	40	0,6
Fait de rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite	0	0	0	0	4	0	4	0	1	0	9	0,1
Leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur/entente ou arrangement	0	0	3	0	55	3	246	16	60	7	364	5,3
Relations sexuelles anales	0	0	0	0	2	0	2	0	4	0	8	0,1
Bestialité (commettre, forcer ou inciter)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,0
Voyeurisme	1	0	5	0	23	1	55	4	39	5	123	1,8
Total des infractions avec violence	2 458	161	3 649	322	10 273	564	28 201	1 839	21 096	2 487	65 677	957,0
Autres infractions avec violence	1 878	123	1 951	172	7 018	385	22 080	1 440	18 695	2 204	51 622	752,2

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les taux sont calculés pour 100 000 enfants et jeunes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet.

Note(s) : Exclut un faible nombre de victimes au Québec pour lesquelles l'âge était inconnu, mais qui ont été classées par erreur dans la catégorie d'âge « 0 ».

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3302, 3312 et 3315.

L'article de *Juristat* intitulé « Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada, 2012 » (85-002-X), est maintenant accessible à partir du module *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, sous *Publications*. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Valeurs des propriétés résidentielles, 2011

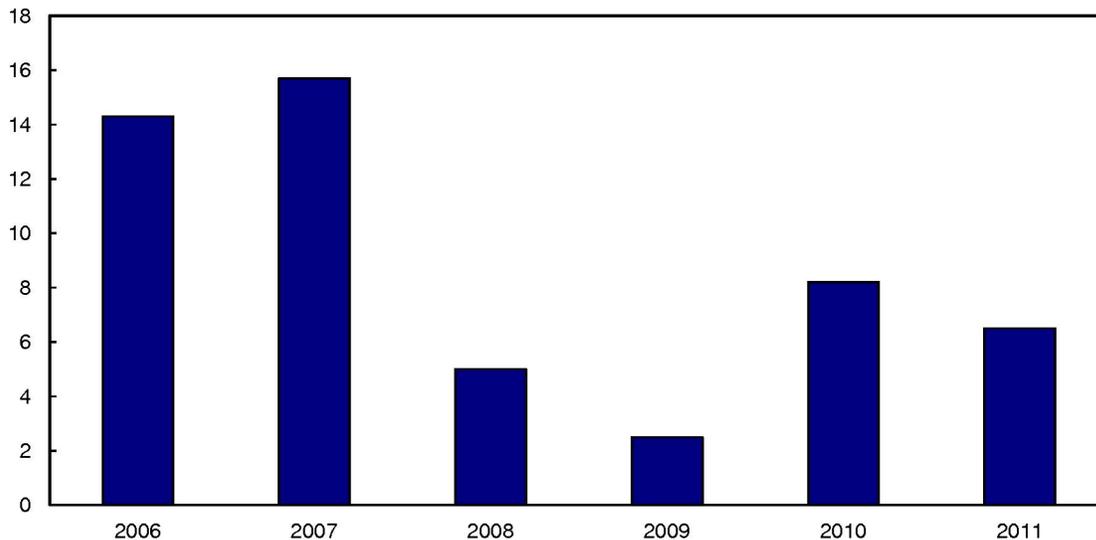
La valeur marchande totale des propriétés résidentielles au Canada a atteint 3 838,2 milliards de dollars en 2011, en hausse de 6,5 % par rapport à 2010.

L'augmentation de la valeur a été principalement observée en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. Ces trois provinces réunies ont été à l'origine de 88,7 % de l'augmentation annuelle.

La croissance de la valeur des propriétés résidentielles a ralenti en 2011 comparativement à 2010, mais elle est restée nettement au-dessus des taux observés durant le ralentissement économique en 2008 et en 2009.

Graphique 1 Reprise de la croissance en 2010 et en 2011 après le ralentissement en 2008 et en 2009

variation annuelle en %



Terre-Neuve-et-Labrador affiche la plus forte croissance de la valeur des propriétés résidentielles en 2011

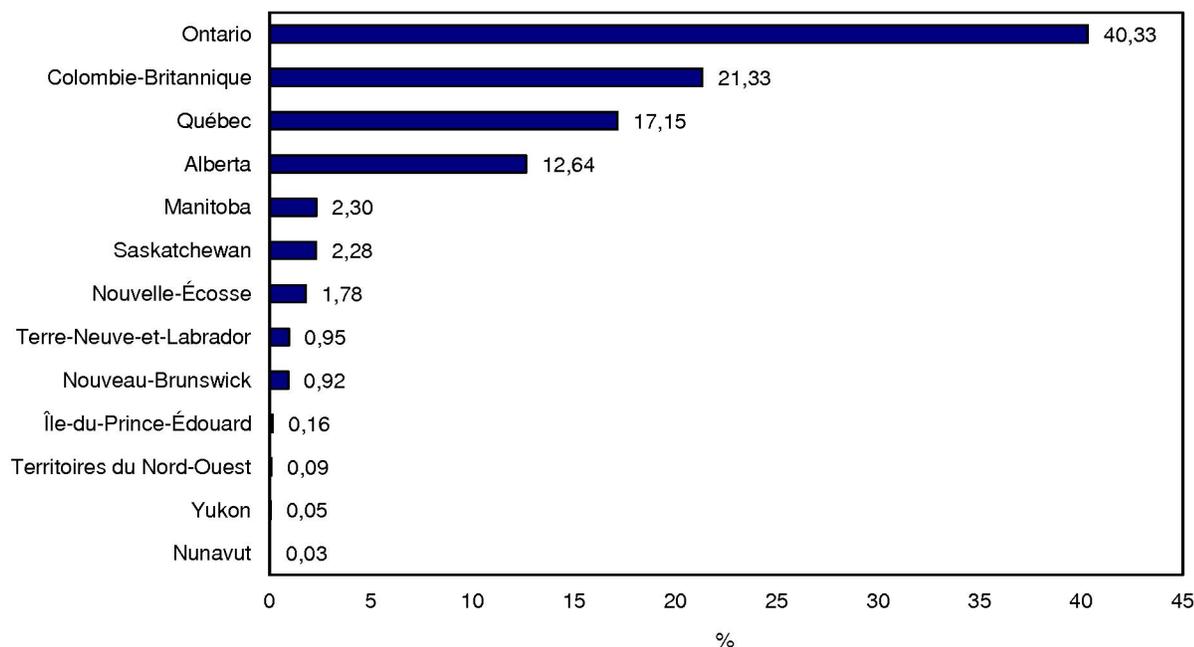
Le taux de croissance annuel a été le plus élevé à Terre-Neuve-et-Labrador (+9,8 %), en Saskatchewan (+8,6 %) et en Ontario (+8,1 %) en 2011.

Les plus faibles taux de variation de la valeur des propriétés ont été observés à l'Île-du-Prince-Édouard, où la valeur a reculé de 1,0 %, et en Alberta, où la croissance s'est chiffrée à 0,7 %.

En 2011, plus de 90 % de la valeur totale des propriétés résidentielles au Canada était répartie dans quatre provinces : l'Ontario (40,3 %), la Colombie-Britannique (21,3 %), le Québec (17,2 %) et l'Alberta (12,6 %).

Graphique 2

L'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec et l'Alberta représentent plus de 90 % de la valeur des propriétés résidentielles canadiennes en 2011



La valeur augmente dans presque toutes les régions métropolitaines de recensement en 2011

La valeur des propriétés résidentielles dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) a augmenté de 7,7 % entre 2010 et 2011. En omettant l'effet lié au changement de limites géographiques des RMR, Thunder Bay (+15,3 %) a connu la plus forte progression, suivi de Saint John (+11,1 %) et de Moncton (+11,0 %). La valeur a légèrement reculé à Calgary (-0,7 %) et à Victoria (-0,3 %).

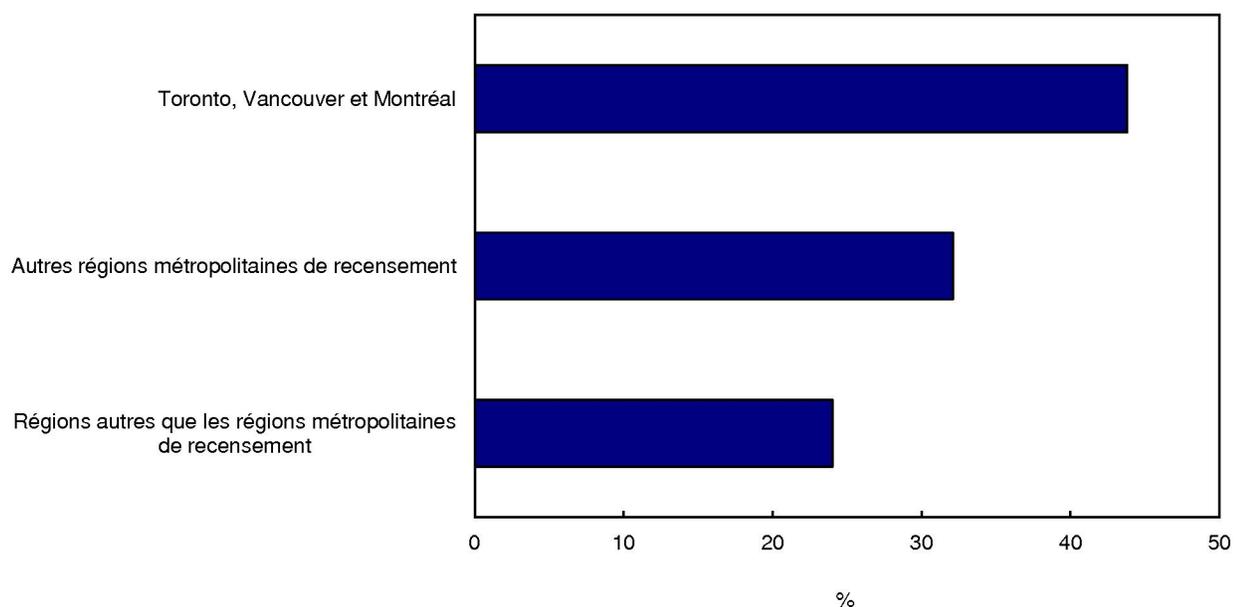
La valeur du stock de biens immobiliers résidentiels dans les RMR du Canada a atteint 2 915,3 milliards de dollars en 2011, ce qui correspond à plus des trois quarts (76,0 %) de la valeur totale nationale.

Toronto, Vancouver et Montréal, les trois plus grandes RMR en ce qui a trait à la valeur des propriétés résidentielles, ont représenté 43,8 % du total au Canada en 2011.

Les autres RMR combinées ont représenté 32,1 % du total de la valeur des propriétés résidentielles, tandis que les régions autres que les RMR ont représenté 24,0 %.

Graphique 3

Toronto, Vancouver et Montréal sont à l'origine de près de la moitié de la valeur des propriétés résidentielles au Canada en 2011

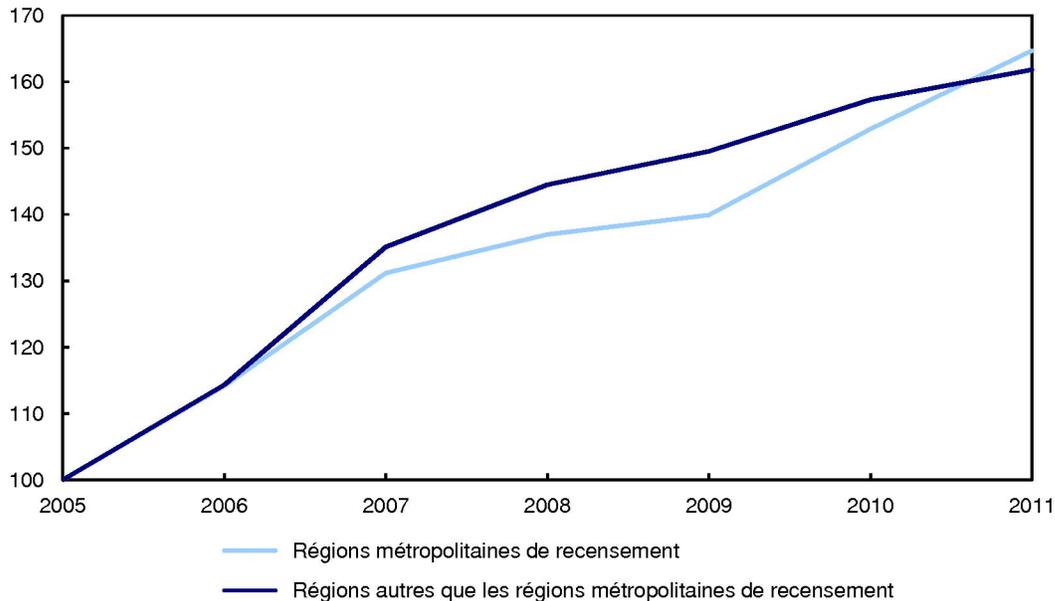


Le ralentissement économique observé en 2008 et en 2009 a eu un effet plus marqué sur la croissance de la valeur des propriétés dans les RMR que dans les régions autres que les RMR. Par ailleurs, durant la reprise économique en 2010 et en 2011, la valeur des propriétés dans les RMR (+17,7 %) a augmenté à un rythme plus rapide que celle des régions à l'extérieur des RMR (+8,2 %).

Graphique 4

La valeur des propriétés résidentielles augmente à un rythme plus élevé dans les régions métropolitaines de recensement que dans les autres régions en 2010 et en 2011

indice (2005=100)



La Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario affichent les plus fortes valeurs par logement privé en 2011

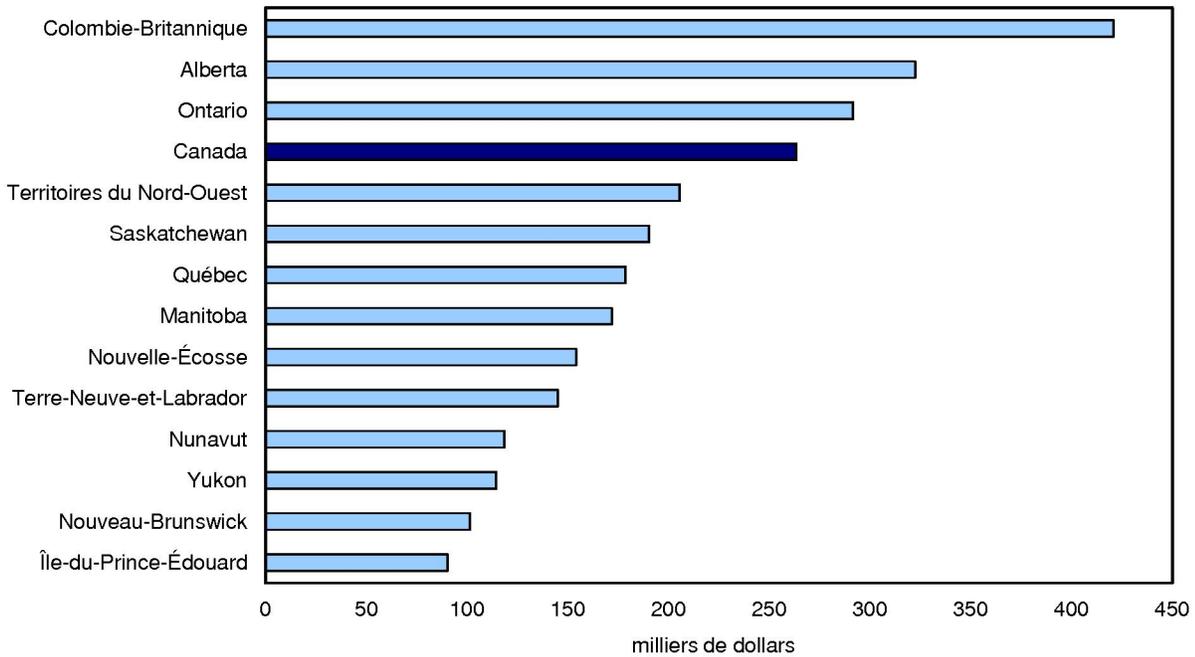
Selon les recensements de 2006 et de 2011, le nombre d'unités de logement privé s'est accru de 7,3 % pour s'établir à 14,6 millions à l'échelle nationale. Selon ces chiffres de logements, la valeur moyenne des propriétés résidentielles par logement privé a augmenté de 33,8 % pour atteindre 263 400 \$ entre 2006 et 2011.

Ces données laissent entendre qu'une grande partie de la croissance de la valeur par logement privé au cours des cinq années intercensitaires de 2006 à 2011 était attribuable à la hausse des prix des propriétés plutôt qu'à celle du nombre de propriétés.

Les valeurs les plus élevées par logement privé en 2011 ont été observées en Colombie-Britannique (420 800 \$), en Alberta (322 400 \$) et en Ontario (291 600 \$), tandis que les valeurs les plus faibles ont été enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard (90 200 \$).

Graphique 5

La Colombie-Britannique affiche les valeurs les plus élevées par logement privé en 2011



Vancouver enregistre les valeurs les plus élevées par logement privé parmi les régions métropolitaines de recensement

Les RMR canadiennes ont affiché une valeur des propriétés résidentielles moyenne de 303 000 \$ par logement privé en 2011, en hausse de 32,8 % par rapport à 2006.

En 2011, trois des cinq principales RMR par rapport à la valeur moyenne par logement privé se trouvaient en Colombie-Britannique. Vancouver arrivait en tête en 2011, affichant une valeur de 535 500 \$. Victoria (392 200 \$), Toronto (388 200 \$), Calgary (386 800 \$) et Kelowna (361 100 \$) formaient le reste des cinq principales RMR.

Les valeurs par logement privé les plus faibles ont été enregistrées à Trois-Rivières (110 400 \$), à Moncton (125 200 \$) et à Saint John (130 400 \$).

Note aux lecteurs

Les **propriétés résidentielles** comprennent tous les genres de propriétés classées comme étant résidentielles dans la majorité des provinces dans le contexte de l'évaluation aux fins de l'impôt foncier. Elles comprennent les propriétés individuelles et plurifamiliales, les maisons de ferme, les chalets et les résidences secondaires de loisirs, les maisons mobiles, les résidences institutionnelles et collectives ainsi que les terrains vacants qui sont légalement utilisables à des fins résidentielles.

La **valeur des propriétés** renvoie aux valeurs des propriétés déterminées par les provinces, les territoires et les municipalités au moyen d'une méthode précise d'évaluation foncière (le coût, la comparaison des ventes ou le revenu) et rajustée par Statistique Canada en fonction des dates des prix cibles et des volumes pour l'année de référence. Pour une **année de référence** donnée, la date du prix cible est le 1^{er} juillet et la date du volume est le 31 décembre.

À titre d'exemple, dans l'année de référence 2011, le prix des propriétés correspond au prix en date du 1^{er} juillet 2011 et le stock ou le volume correspond à celui du 31 décembre 2011.

Dans le cadre du présent communiqué, la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau (Ontario/Québec) est divisée en deux régions, soit la partie Gatineau et la partie Ottawa.

Les estimations de la valeur totale des propriétés résidentielles par territoire sont maintenant disponibles. Ces données doivent être utilisées avec prudence puisque certaines estimations ont été produites en appliquant des rajustements de prix à des dates du rôle d'évaluation plus anciennes. Lorsque des données plus récentes seront disponibles, des modifications importantes pourraient être apportées.

La méthodologie utilisée pour le communiqué actuel diffère de celle utilisée l'année dernière pour le communiqué sur l'évaluation foncière des propriétés résidentielles (publié dans [Le Quotidien](#) du 25 avril 2013), alors que les valeurs ont été fournies selon l'année d'imposition, qui correspond à l'année suivant l'année de référence des valeurs.

La méthodologie utilisée pour le communiqué actuel diffère de celle utilisée pour le communiqué sur les « Valeurs des propriétés résidentielles et non résidentielles selon l'évaluation foncière » (publié dans [Le Quotidien](#) du 22 novembre 2013) pour répondre aux exigences de Finances Canada en matière de données pour les arrangements fiscaux. Aux fins des arrangements fiscaux, les valeurs représentent les valeurs des propriétés imposables, exprimées en fonction de leur année d'imposition, qui correspond à l'année suivant l'année de référence des valeurs.

Pour en savoir davantage sur les différentes façons de mesurer la valeur du stock de biens immobiliers résidentiels, consultez l'article « [Mesurer le stock de biens immobiliers résidentiels](#) », qui figure dans la publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X).

Tableau 1
Valeurs des propriétés résidentielles, par province et territoire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2005 à 2011	2010 à 2011
	milliards de dollars							variation en %	
Canada	2 340,5	2 674,1	3 092,8	3 248,9	3 330,0	3 603,7	3 838,2	64,0	6,5
Terre-Neuve-et-Labrador	18,6	18,7	21,4	26,4	31,3	33,1	36,3	95,2	9,8
Île-du-Prince-Édouard	4,3	5,0	5,2	5,4	5,8	6,1	6,0	39,4	-1,0
Nouvelle-Écosse	44,3	48,6	53,8	57,2	60,7	63,9	68,2	53,9	6,7
Nouveau-Brunswick	22,6	23,8	26,0	28,8	31,2	32,8	35,3	55,9	7,8
Québec	405,3	440,9	482,0	529,1	561,5	613,3	658,3	62,4	7,3
Ontario	1 030,2	1 114,4	1 222,1	1 270,7	1 331,4	1 432,2	1 548,0	50,3	8,1
Manitoba	49,3	53,0	61,2	69,8	73,3	82,2	88,1	78,6	7,2
Saskatchewan	36,6	40,0	52,9	70,7	74,9	80,7	87,7	139,8	8,6
Alberta	245,4	331,9	474,2	483,7	446,0	481,8	485,3	97,7	0,7
Colombie-Britannique	480,1	593,4	689,1	701,8	708,7	771,3	818,5	70,5	6,1
Yukon	1,2	1,3	1,4	1,6	1,6	1,8	1,9	49,9	2,0
Territoires du Nord-Ouest	1,8	2,4	2,6	2,6	2,8	3,4	3,5	97,8	4,7
Nunavut	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	1,1	1,2	68,1	4,0

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 2
Valeurs des propriétés résidentielles, par région métropolitaine de recensement¹

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2005 à 2011	2010 à 2011
	milliards de dollars							variation en %	
Total des régions métropolitaines de recensement	1 770,1	2 022,0	2 322,0	2 424,5	2 477,2	2 706,3	2 915,3	64,7	7,7
St. John's	8,6	8,7	9,9	12,4	14,8	17,6	19,3	124,4	10,1
Halifax	22,8	25,3	27,7	29,7	31,1	33,7	35,6	56,4	5,7
Moncton	4,7	5,0	5,5	6,2	6,8	7,0	7,8	65,9	11,0
Saint John	4,2	4,3	4,8	5,6	6,4	6,7	7,4	76,3	11,1
Saguenay ²	5,4	5,7	6,6	7,2	7,7	8,9	10,1	88,4	13,4
Québec ²	34,6	38,3	43,1	48,3	53,5	60,5	66,5	92,1	9,9
Sherbrooke ²	9,0	10,2	11,0	11,8	12,5	13,4	15,2	68,1	13,4
Trois-Rivières ²	4,9	5,4	6,0	6,7	6,9	7,7	8,3	67,3	7,2
Montréal	232,5	252,2	271,8	297,7	313,1	341,5	366,4	57,6	7,3
Ottawa-Gatineau ² , Ontario/Québec	90,1	95,4	101,7	110,9	118,8	134,8	145,0	60,9	7,5
Partie Gatineau	16,5	17,7	19,6	21,3	22,9	24,8	26,8	62,9	8,4
Partie Ottawa	73,6	77,6	82,0	89,6	95,9	110,1	118,1	60,5	7,3
Kingston	10,9	12,1	12,8	13,2	13,9	15,2	16,1	47,2	6,0
Peterborough	8,5	9,4	10,0	10,3	10,7	11,0	11,6	35,6	5,0
Oshawa	25,2	26,5	28,3	29,7	30,6	31,8	34,0	35,2	6,8
Toronto	521,3	560,6	621,3	639,7	677,0	733,5	807,3	54,9	10,1
Hamilton	52,4	57,5	62,7	66,6	69,4	69,7	75,7	44,6	8,6
St. Catharines-Niagara	25,3	27,7	30,5	31,4	32,1	32,7	34,0	34,1	4,0
Kitchener-Cambridge-Waterloo	31,0	33,8	36,7	39,9	40,3	44,3	47,2	52,5	6,7
Brantford	7,6	8,4	9,2	9,5	9,9	10,1	10,7	41,2	5,3
Guelph ²	9,8	10,9	11,7	12,1	12,6	14,0	16,2	64,1	15,5
London	28,6	31,1	33,5	35,7	36,6	39,5	40,9	42,9	3,5
Windsor	19,9	20,2	20,1	19,7	19,0	19,4	20,3	2,0	4,8
Barrie	14,3	15,9	16,8	17,5	18,2	18,6	19,5	36,4	5,1
Grand Sudbury	6,7	7,6	9,4	11,0	10,6	12,6	13,2	95,8	4,7
Thunder Bay	6,0	6,1	6,1	6,6	6,9	6,8	7,9	30,7	15,3
Winnipeg	33,3	37,1	42,8	49,2	51,6	57,8	62,0	85,8	7,2
Regina	9,4	10,2	13,2	18,7	19,2	20,7	22,9	142,2	10,3
Saskatoon	11,4	13,0	19,9	25,4	25,8	28,5	30,1	163,6	5,5
Calgary	100,1	147,8	192,9	192,7	173,0	190,2	189,0	88,7	-0,7
Edmonton	74,3	93,9	156,7	151,2	136,9	150,4	152,5	105,4	1,4
Kelowna ²	18,6	23,8	23,9	24,6	24,6	25,0	30,3	62,6	20,9
Abbotsford-Mission	12,4	15,1	17,4	17,7	17,4	18,4	18,4	48,8	0,2
Vancouver	281,1	349,3	398,3	404,9	406,6	458,5	508,5	80,9	10,9
Victoria	45,0	53,0	59,6	60,5	62,6	65,8	65,6	45,8	-0,3

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

2. Il y eu des modifications des limites géographiques de la région métropolitaine de recensement durant l'année de référence 2011.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3
Valeurs des propriétés résidentielles par logement, selon la région métropolitaine de recensement¹

	2006	2011	2006 à 2011
	milliers de dollars		variation en %
St. John's	114,7	228,6	99,3
Halifax	152,0	201,0	32,2
Moncton	90,9	125,2	37,7
Saint John	81,2	130,4	60,6
Saguenay ²	85,4	136,9	60,3
Québec ²	115,3	184,0	59,6
Sherbrooke ²	113,9	152,0	33,5
Trois-Rivières ²	79,6	110,4	38,7
Montréal	158,2	216,0	36,5
Ottawa–Gatineau ²	199,4	275,3	38,1
Kingston	172,9	217,5	25,8
Peterborough	180,9	215,4	19,1
Oshawa	215,1	253,7	17,9
Toronto	295,9	388,2	31,2
Hamilton	205,8	257,4	25,1
St. Catharines–Niagara	166,5	194,9	17,1
Kitchener–Cambridge–Waterloo	190,1	246,3	29,6
Brantford	169,6	194,0	14,4
Guelph ²	209,6	272,3	29,9
London	157,1	193,4	23,1
Windsor	151,1	148,2	-1,9
Barrie	236,0	267,9	13,5
Grand Sudbury	109,5	181,1	65,4
Thunder Bay	109,9	140,7	28,0
Winnipeg	127,2	203,3	59,8
Regina	120,5	253,2	110,1
Saskatoon	128,6	273,1	112,4
Calgary	340,8	386,8	13,5
Edmonton	220,3	316,2	43,5
Kelowna ²	331,7	361,1	8,9
Abbotsford–Mission	260,5	289,0	10,9
Vancouver	401,0	535,5	33,5
Victoria	341,8	392,2	14,7

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

2. Il y eu des modifications des limites géographiques de la région métropolitaine de recensement durant l'année de référence 2011.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Données offertes dans CANSIM : tableau 026-0018.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5213.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Orane Saint-Denis au 613-951-5112, Division de l'investissement, des sciences et de la technologie.

Étude : Ajuster l'aiguille de la balance : l'obésité dans la population canadienne après correction pour tenir compte du biais des répondants, 2011-2012

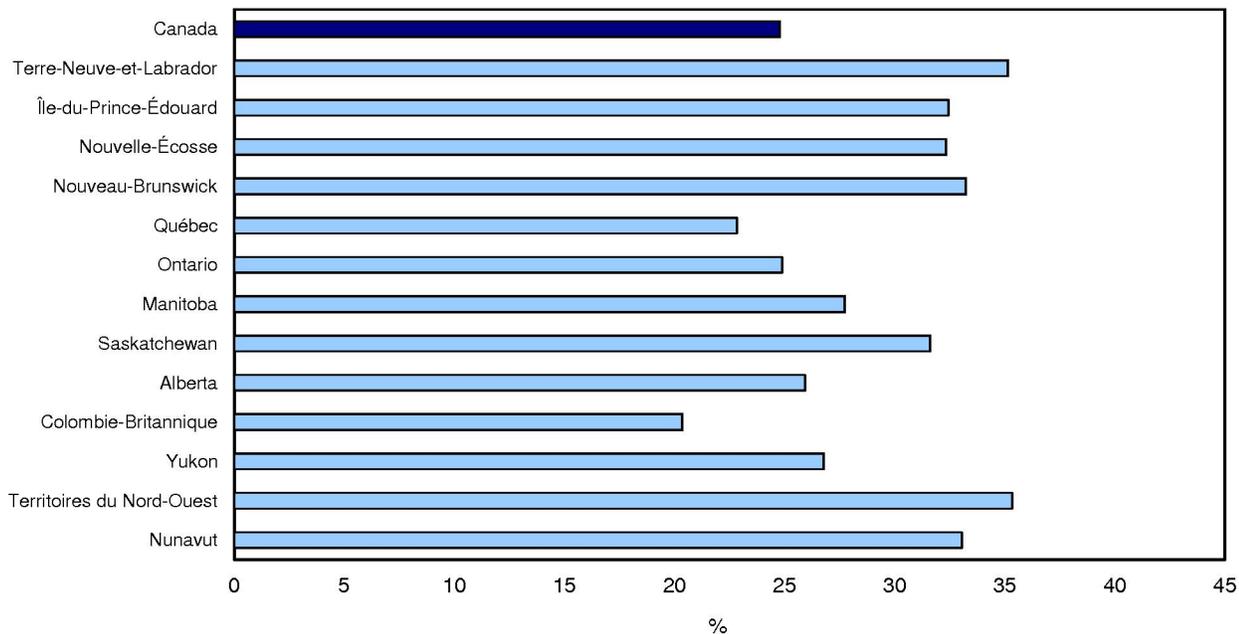
En 2011-2012, un adulte canadien sur quatre (6,3 millions de personnes) était obèse, selon son indice de masse corporelle (IMC) et d'après les données autodéclarées corrigées.

L'obésité, qui se définit comme un IMC de 30 ou plus, varie selon la manière dont les données ayant servi à son estimation ont été obtenues, c'est-à-dire si elles ont été autodéclarées ou mesurées. En général, les données autodéclarées sous-estiment la prévalence de l'obésité puisque les personnes ont tendance à sous-évaluer leur poids et surestimer leur taille. Par conséquent, dans le présent article, on fait état des données autodéclarées sur l'obésité qui ont été corrigées pour tenir compte de ces biais. Ces estimations corrigées n'ont pas été diffusées auparavant par Statistique Canada.

À l'échelle provinciale, la Colombie-Britannique (20,4 %) et le Québec (22,8 %) affichaient des taux d'obésité inférieurs à la moyenne canadienne.

Graphique 1

Prévalence de l'obésité, données autodéclarées corrigées, selon la province et le territoire, population à domicile de 18 ans et plus, Canada, 2011-2012



Par ailleurs, à l'échelle des régions sociosanitaires, on constatait que l'obésité était inférieure à la moyenne à Montréal, à Toronto, dans la région de York et dans le sud de la Colombie-Britannique, qui regroupait les trois estimations les plus faibles : Richmond (13,0 %), North Shore/Coast Garibaldi (12,4 %) et Vancouver (11,3 %).

À un niveau géographique encore plus petit, c'est-à-dire à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR), les tendances étaient semblables. Les RMR où les niveaux d'obésité étaient inférieurs à la moyenne étaient situées en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario. Comme à l'échelle des régions sociosanitaires, les trois estimations les plus faibles étaient toutes dans le sud de la Colombie-Britannique : Kelowna (17,0 %), Vancouver (17,4 %) et Victoria (19,6 %).

Lorsque l'on tenait compte de niveaux géographiques multiples, les niveaux déclarés les plus élevés se retrouvaient dans le Canada atlantique et les Prairies. Des niveaux d'obésité supérieurs à la moyenne ont également été constatés dans les territoires et les plus petites RMR du nord et du sud-ouest de l'Ontario.

Note aux lecteurs

Ce communiqué présente des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). En 2011 et 2012, des données ont été recueillies dans toutes les provinces et tous les territoires auprès d'environ 130 000 répondants âgés de 12 ans et plus vivant dans un ménage.

Les données sont offertes pour 109 régions sociosanitaires ou groupes de régions sociosanitaires du Canada. L'ESCC est une enquête continue qui recueille un large éventail de renseignements sur l'état de santé des Canadiens, les facteurs déterminant leur état de santé ainsi que leur utilisation des services de santé.

Les résidents des réserves indiennes, des établissements de soins de santé et de certaines régions éloignées, ainsi que les membres à temps plein des Forces canadiennes, ont été exclus.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

Pour consulter des données et des analyses supplémentaires au sujet de la santé des Canadiens et du système de soins de santé, visitez le module *La santé au Canada*. Ce module est accessible à partir de la page d'accueil de notre site Web, à la rubrique *En vedette*.

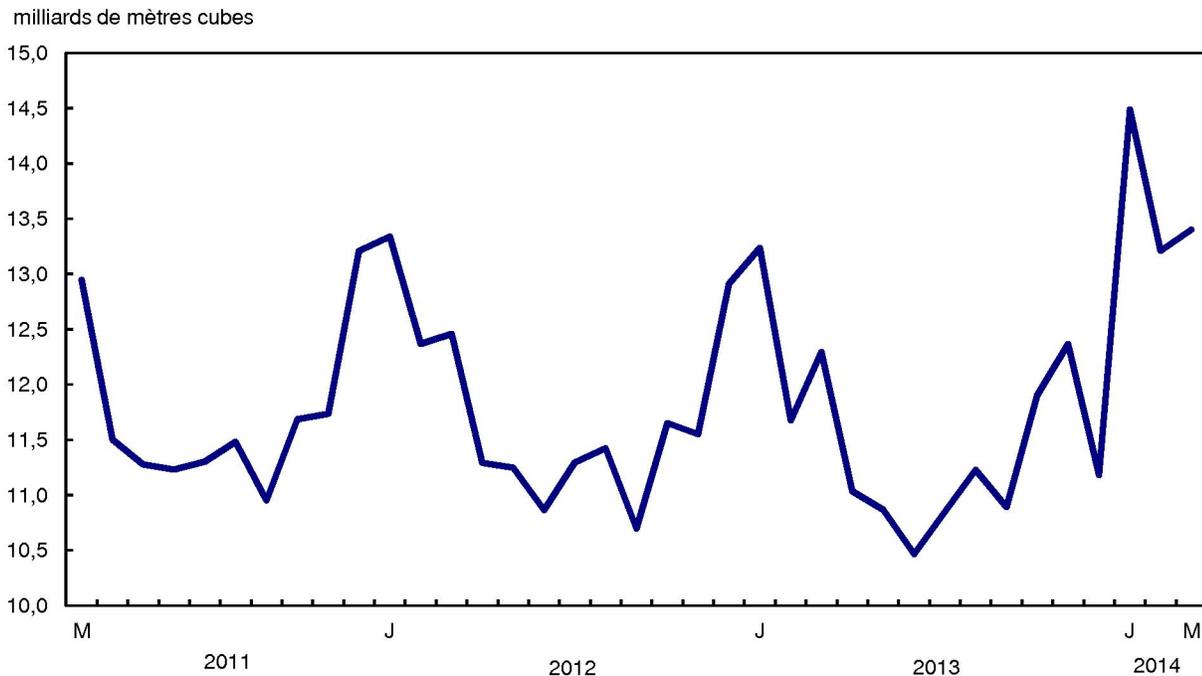
L'article « Ajuster l'aiguille de la balance : l'obésité dans la population canadienne après correction pour tenir compte du biais des répondants », qui figure dans la publication *Coup d'œil sur la santé (82-624-X)*, est maintenant accessible à partir du module *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, sous *Publications*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Transport et distribution de gaz naturel, mars 2014

Le Canada a extrait 13,4 milliards de mètres cubes de gaz naturel en mars, en hausse de 8,9 % par rapport au même mois en 2013. Le froid inhabituel qui a sévi en mars a contribué en partie à l'accroissement de la demande. L'Alberta, le plus grand producteur de gaz naturel au pays, a mené la hausse, enregistrant une augmentation de 10,9 % de l'extraction par rapport à mars 2013, laquelle s'est chiffrée à 10,1 milliards de mètres cubes.

Graphique 1 Production de gaz naturel



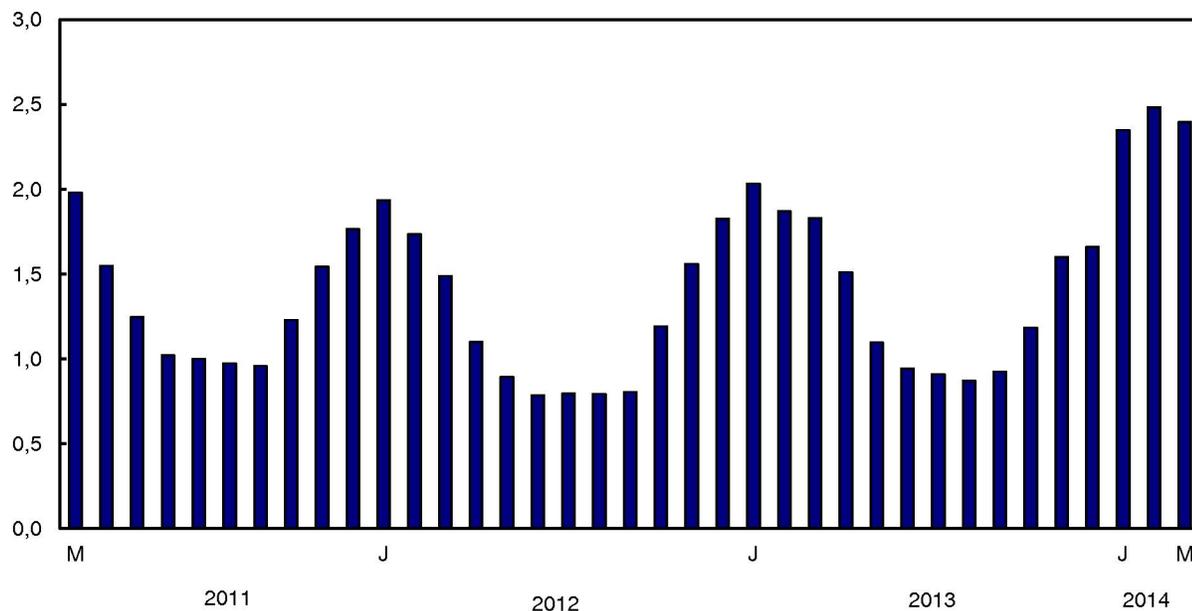
La demande totale de la part des services de gaz naturel au Canada a encore augmenté en mars, atteignant 19,4 milliards de mètres cubes, soit 2,9 % de plus qu'en mars 2013. C'est en Ontario que la demande de services de gaz a été la plus forte au cours du mois, atteignant 7,1 milliards de mètres cubes, soit 9,1 % de plus qu'en mars 2013. En mars, le Manitoba a reçu de plus importants transferts de gaz naturel des autres provinces pour répondre à sa forte demande, qui a affiché le pourcentage d'augmentation le plus élevé d'une année à l'autre, soit 87,3 % pour atteindre 1,2 milliard de mètres cubes.

Par contre, les exportations vers les États-Unis ont reculé de 2,9 % pour s'établir à 6,7 milliards de mètres cubes en mars. La Saskatchewan, le plus grand exportateur de gaz naturel vers les États-Unis, a accusé une baisse de 10,3 % des livraisons, lesquelles se sont chiffrées à 2,8 milliards de mètres cubes.

Les importations canadiennes de gaz naturel en provenance des États-Unis ont augmenté de 1,2 % comparativement à mars 2013 et ont atteint 2,7 milliards de mètres cubes. L'Ontario, la province important le plus de gaz naturel, a importé 2,6 milliards de mètres cubes, soit 8,5 % de plus qu'en mars 2013.

Graphique 2 Recettes du gaz naturel

milliards de dollars



Les ventes de gaz naturel du Canada ont généré des recettes de 2,4 milliards de dollars, en hausse de 31,1 % comparativement à mars 2013. La consommation a augmenté de 8,7 % pour passer à 9,9 milliards de mètres cubes, et cette hausse a été suivie d'une croissance des prix, qui se sont accrus de 20,7 % en mars.

L'Ontario est la province qui a consommé le plus de gaz naturel en mars, ayant généré le plus de recettes, soit 920 millions de dollars (+10,4 %). Par ailleurs, l'Alberta a affiché la plus importante augmentation mensuelle en mars, ses recettes ayant crû de 73,9 % comparativement au même mois l'année précédente pour se situer à 776 millions de dollars.

Note aux lecteurs

Des révisions ont été apportées aux données de décembre 2013.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 129-0001 à 129-0004.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2149.

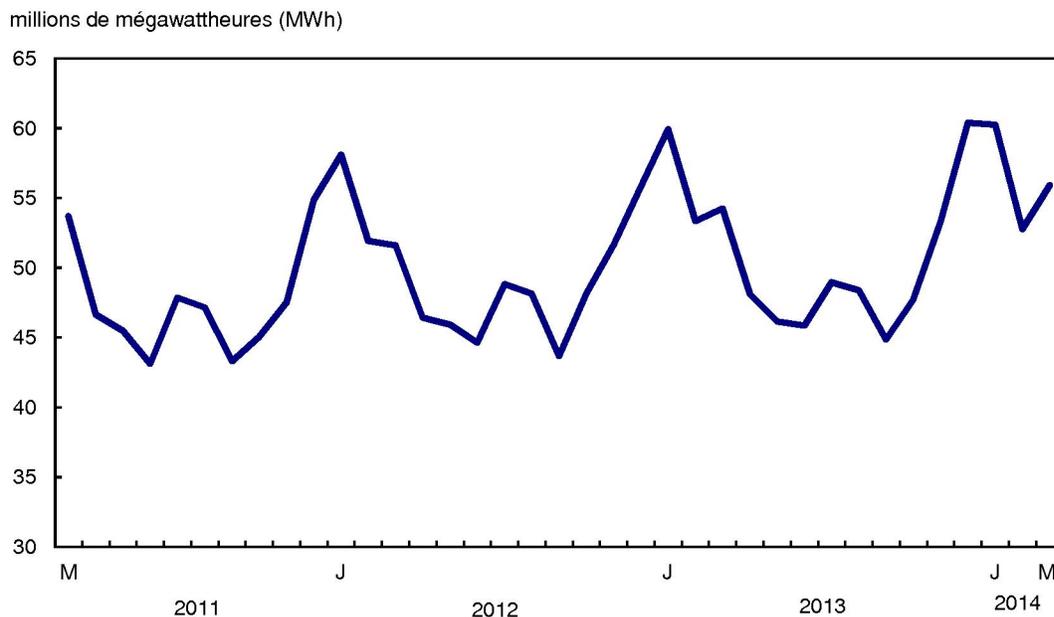
Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Énergie électrique, mars 2014

En mars, la production d'électricité au Canada a progressé de 3,1 % par rapport au même mois l'année précédente pour atteindre 55,9 millions de mégawattheures. L'hydroélectricité, qui représente la composante la plus importante de la production, a connu une légère hausse de 0,2 % par rapport à mars 2013 pour s'établir à 35,9 millions de mégawattheures.

Le Canada a consommé 5,4 % plus d'électricité en mars qu'il ne l'a fait en mars 2013, soit 52,8 millions de mégawattheures. La production d'électricité par les services a augmenté de 3,8 % en mars pour atteindre 52,4 millions de mégawattheures. Cependant, la production d'électricité par les industries a diminué pour le deuxième mois consécutif, reculant de 6,8 % pour se situer à 3,5 millions de mégawattheures.

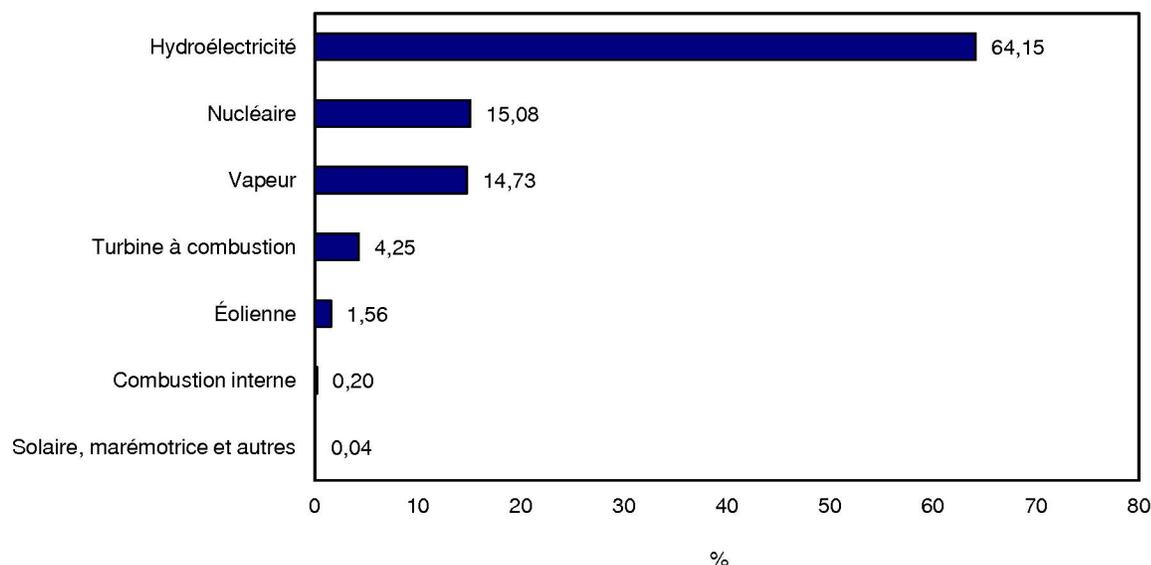
Graphique 1 Production d'électricité



Le Québec et l'Ontario représentent la majeure partie de la production d'électricité au Canada. Le Québec a produit 20,1 millions de mégawattheures d'électricité en mars, en hausse de 4,4 % par rapport à mars 2013. La production d'hydroélectricité s'est chiffrée à 19,9 millions de mégawattheures, en hausse de 4,3 % comparativement à mars 2013. Comme la consommation a été plus élevée que d'habitude en mars, tous les types de production ont affiché des hausses, sauf la vapeur (-10,8 %).

La production d'électricité en Ontario a connu une légère hausse de 0,6 % en mars comparativement au même mois l'année précédente. La production d'électricité de type nucléaire a continué d'augmenter et est devenue la principale source d'électricité en Ontario. Elle a connu une hausse de 11,1 % pour s'établir à 7,9 millions de mégawattheures en mars. Les hausses enregistrées par la production d'électricité de type nucléaire en mars ont été contrebalancées par les baisses dans la production d'hydroélectricité (-5,4 %) et la production d'électricité par la vapeur (-43,8 %).

Graphique 2 Production d'électricité selon le type



Les importations totales d'électricité au Canada en provenance des États-Unis ont plus que doublé (+112,6 %) pour se chiffrer à 1,9 million de mégawattheures en mars comparativement au même mois l'année précédente. La Colombie-Britannique a importé davantage d'électricité que toute autre province, soit plus de 1,3 million de mégawattheures, en hausse de 90,8 % par rapport à mars 2013.

À l'inverse, les exportations totales du Canada vers les États-Unis ont diminué de 1,1 % pour s'établir à 4,9 millions de mégawattheures en mars. Le Québec a exporté davantage d'électricité que toute autre province en mars, soit 2,2 millions de mégawattheures vers les États-Unis, en baisse de 8,5 % par rapport à mars 2013.

Note aux lecteurs

Le présent rapport vise à fournir un indicateur mensuel uniforme de l'offre d'électricité au Canada, un élément clé du calcul du produit intérieur brut mensuel.

La production totale nette d'électricité pour le Canada et les provinces combine l'ensemble de l'électricité produite par toutes les sources, y compris l'hydroélectricité, la vapeur, le nucléaire, la combustion interne, ainsi que l'énergie éolienne, solaire et marémotrice.

Le total de l'électricité disponible représente la production totale d'électricité, moins les livraisons d'électricité, plus les recettes.

Toutes les données sur les importations et les exportations sont fournies directement par l'Office national de l'énergie.

Des révisions ont été apportées aux données de novembre 2013 à février 2014.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 127-0002 et 127-0003.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2151.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Chargements ferroviaires, mars 2014

Les chemins de fer canadiens ont transporté 27,8 millions de tonnes de fret en mars, en baisse de 1,8 % par rapport au même mois l'année précédente. Les chargements ont été touchés par les effets d'un hiver rigoureux et par une grève au Port Metro Vancouver.

Le fret ferroviaire intérieur provenant du Canada et destiné à l'intérieur du Canada et à d'autres régions du monde a diminué de 1,5 % pour s'établir à 24,4 millions de tonnes. Ces chargements sont composés de fret de type non intermodal (c'est-à-dire le fret transporté dans des wagons couverts ou chargé en vrac) et intermodal (c'est-à-dire le fret transporté par conteneurs et dans des remorques sur wagons plats).

Le fret de type non intermodal a diminué de 3,4 % pour s'établir à 267 000 wagons. La quantité de fret chargé dans ces wagons a totalisé 21,8 millions de tonnes, en baisse de 2,6 %. Parmi les groupes de marchandises qui ont connu les diminutions les plus marquées des chargements figuraient les minerais de fer et leurs concentrés (en baisse de 567 000 tonnes), la potasse (en baisse de 237 000 tonnes), la pâte de bois (en baisse de 185 000 tonnes) et les légumes frais, réfrigérés ou secs (en baisse de 179 000 tonnes).

Malgré la baisse des chargements de type non intermodal, plusieurs groupes de marchandises, en particulier celles de nature agricole, ont connu des fortes croissances pendant le mois. Ceux-ci englobaient le blé (en hausse de 559 000 tonnes), les graines de colza (en hausse de 234 000 tonnes) et les autres grains céréaliers (en hausse de 107 000 tonnes).

En mars, les chargements de type intermodal ont augmenté de 10,6 % pour s'établir à 173 000 unités. Exprimé en tonnage, le trafic a progressé de 8,8 % pour s'établir à 2,6 millions de tonnes. L'augmentation a été stimulée par une hausse des chargements de marchandises conteneurisées et des chargements sur wagons plats.

Le trafic ferroviaire provenant des États-Unis a baissé de 3,7 % pour s'établir à 3,4 millions de tonnes. Le recul était le résultat d'une baisse des chargements de type non intermodal.

Note aux lecteurs

Les données qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.

Pour le trafic non intermodal, les transporteurs déclarent le nombre de wagons et de tonnes par marchandises payantes chargées au Canada.

Pour le fret de type intermodal, les transporteurs déclarent le nombre d'unités et de tonnes pour les conteneurs sur wagons plats et les remorques sur wagons plats, sans détailler les types de biens.

Données offertes dans CANSIM : tableau 404-0002.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2732.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Dépenses de l'administration fédérale au chapitre des activités scientifiques et technologiques, 2014-2015

Les dépenses en sciences et technologie engagées par les ministères et organismes fédéraux devraient s'établir à 10,3 milliards de dollars pendant l'exercice 2014-2015, en baisse de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses du gouvernement fédéral en sciences et technologie ont atteint un sommet en 2010-2011, mais, depuis, les dépenses annuelles ont constamment diminué.

Les dépenses en sciences et technologie sont réparties en deux volets : la recherche et le développement; et les activités scientifiques connexes. En 2014-2015, plus de 63 %, soit 6,5 milliards de dollars, des dépenses fédérales prévues seront consacrées aux activités de recherche et de développement. Les 3,8 milliards de dollars restants seront affectés aux activités scientifiques connexes. La recherche et le développement est définie comme étant un travail créatif ayant un élément significatif de nouveauté et d'incertitude effectué de manière systématique afin d'accroître le bassin de connaissances scientifiques et techniques. Les activités scientifiques connexes sont axées sur la création, la diffusion et l'application de connaissances scientifiques et techniques.

Les activités du gouvernement fédéral en sciences et technologie peuvent également être réparties en catégories de dépenses intra-muros (internes) et de dépenses extra-muros en sciences et technologie. On prévoit que les dépenses extra-muros s'élèveront à un peu plus de la moitié (50,7 % ou 5,2 milliards de dollars) des dépenses du gouvernement fédéral en 2014-2015. Le secteur de l'enseignement supérieur devrait être le plus important exécutant extra-muros, représentant 31 % des dépenses fédérales en sciences et technologie, suivi du secteur des entreprises commerciales, représentant 9 %.

On prévoit que plus des trois quarts des dépenses fédérales en sciences et technologie, soit 7,9 milliards de dollars, seront affectés aux sciences naturelles et au génie. Les 2,4 milliards de dollars restants seront consacrés aux sciences sociales et humaines.

En 2014-2015, les ministères et organismes fédéraux ont déclaré qu'ils prévoyaient au total 35 189 postes équivalents temps plein ayant des activités en sciences et technologie, en baisse de 2,8 % par rapport à 2013-2014. On s'attend à ce que plus de la moitié de ces postes, soit 19 109 postes équivalents temps plein, appartiennent à la classe scientifique et professionnelle.

Note aux lecteurs

Les nouvelles estimations des dépenses fédérales en sciences et technologie sont maintenant offertes pour les exercices de 2012-2013 à 2014-2015.

L'enquête Dépenses et main-d'œuvre scientifiques fédérales, activités dans les sciences sociales et les sciences naturelles est une enquête annuelle menée auprès de tous les ministères et organismes fédéraux qui exécuteraient ou financeraient des activités scientifiques et technologiques. Les données relatives à ce cycle de diffusion ont été recueillies entre le 9 septembre 2013 et le 10 janvier 2014.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 358-0142 à 358-0151 et 358-0163 à 358-0166.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4212.

La publication *Activités scientifiques fédérales*, 2014-2015 (88-204-X), paraîtra sous peu.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Carl Sauriol au 613-951-6830 (carl.sauriol@statcan.gc.ca) ou avec Cindy Carter au 613-951-1856 (cindy.carter@statcan.gc.ca), Division de l'investissement, des sciences et de la technologie.

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Coup d'oeil sur la santé

Numéro au catalogue 82-624-X (HTML)

Juristat, vol. 34, n° 1

Numéro au catalogue 85-002-X (HTML | PDF)

Enquête nationale auprès des ménages : Peuples autochtones : « Rapport technique sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages, 2011 », année de l'enquête nationale auprès des ménages 2011

Numéro au catalogue 99-011-X2011002 (HTML | PDF)

Nouvelles études

Ajuster l'aiguille de la balance : l'obésité dans la population canadienne après correction pour tenir compte du biais des répondants

Coup d'oeil sur la santé

Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada, 2012

Juristat



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>